

## Habilitation électrique basse tension, formation initiale (niveaux B2 B1 BR BC BS HOV)

L'habilitation électrique est une obligation réglementaire pour les personnes qui travaillent sur ou au voisinage des installations électriques. L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. L'habilitation des travailleurs s'appuie sur les dispositions du Code du travail et sur les règles techniques de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012.

POUR QUI ?	Frigoristes, chauffagistes, plombiers, agents de maintenance.
OBJECTIFS	A l'issue du module, le participant devra être capable de : > Identifier les dangers et analyser les risques électriques > Connaître et mettre en œuvre les moyens de prévention des risques > Effectuer les opérations relatives à sa mission en toute sécurité > En cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique, connaître la conduite à tenir
PREREQUIS	Différencier les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ; lire un schéma électrique, identifier les équipements électriques dans leur environnement. Ou avoir suivi le module « E4 remise à niveau électricité avec habilitation électrique »
DUREE	21 heures sur 3 jours
CONTENU	JOUR 1 : - Les effets du courant électrique sur le corps humain - Les noms et limites des domaines de tension, le matériel adéquat - Les zones d'environnement et leurs limites - Le principe d'une habilitation - Les symboles d'habilitation, le titre d'habilitation JOUR 2 : - Le rôle de chacun, les symboles associés - Les principes généraux de prévention, analyse du risque, mesures de protection - La mise en sécurité d'un circuit : consignation, mise hors tension, mise hors de portée ; opérations de VAT - Les EPC et leur fonction - Les EPI et leurs limites JOUR 3 : - Risques liés à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement - La conduite à tenir en cas d'accident corporel - La conduite à tenir en cas d'incendie en environnement électrique - Evaluations : théorique et pratique Evaluation de l'atteinte de objectifs : Test de début et de fin de formation de type QCM.
FORMATEUR	Carlos OLIVA (formateur en prévention des risques électriques, ex-frigoriste)
MOYENS ET METHODES	70% théorie – 30% pratique. Théorie : exposé vidéoprojeté, échange d'expérience, pratique : identifier et éliminer les risques, baliser, vérifier le matériel et l'outillage, réaliser la consignation. Un livret mémo sera remis.
VALIDATION	Validation par : Attestation de stage / Certification : préconisation de niveau d'habilitation électrique (70% de réussite pour valider un niveau) selon norme NF C 18 510 Certification partielle possible : oui / non / sans objet
ORGANISATION	Horaires : 8h30 – 12h / 13h – 16h30 Lieu : IF2P EVOLUTION, 176 rue Achard, Bât C1, 33300 BORDEAUX

	<p>Matériel à prévoir : tenue d'atelier (bleu et chaussures de sécurité). Effectif : le groupe sera compris entre 5 et 12 personnes Repas : offert ; Hébergement : une liste d'hôtels sera fournie avec votre convocation Si vous êtes en situation de handicap : contactez notre référente Marine SIMONNEAU au 06 52 05 24 98.</p>
FINANCEMENT	<p>CPF MOTS CLES : habilitation électrique CODE CPF : BR 235592, B2 237234, BS 236402 N°CARIF : 00147892 N°CERTIF INFO : BR 82496, B2 65944, BS 65958 FORMACODE : 24049</p>
TARIF	539.00 € net / personne
DATES	<p>02 au 04 décembre 2020 01 au 03 mars 2021 03 au 05 mai 2021 30 août au 01er septembre 2021 22 au 24 novembre 2021 Nombre de places disponibles en temps réel sur <a href="http://www.if2p-evolution.com">www.if2p-evolution.com</a></p>
GROUPES	<p>3162.00 € pour groupe de 6 personnes + 470.00 €/personne supp – chez iF2P, dates à convenir chez le client, Bordeaux limitrophe : 1530.00€ / groupe de 5 personnes + 75.00 € /pers supp</p>
SUITE DE PARCOURS	<p>Attention, cette formation ne prévoit pas de manipulation électrique ou de câblage, pour cela, privilégiez des journées de remise à niveau : module E3 ou OPEN</p>
PROCEDURE D'INSCRIPTION	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifiez votre niveau cf les prérequis indiqués ci-dessus. En cas de doute, nous contacter.</li> <li>2. Téléchargez sur <a href="http://www.if2p-evolution.com">www.if2p-evolution.com</a> ou demandez-nous votre devis.</li> <li>3. Nous renvoyer le devis signé en indiquant votre moyen de paiement (chèque, prélèvement, compte CPF...).</li> </ol>



## MÉMO « HABILITATION ELECTRIQUE »

*Référence normative* : norme NF C 18 510 version de janvier 2012

*Objectif* : La prévention du risque électrique vise à garantir que :

- chacune des personnes, du donneur d’ordre à l’exécutant, prend en compte, à son niveau de responsabilité et avec le degré d’appréciation qui convient, la prévention du risque électrique ;
- les opérateurs ont les connaissances techniques nécessaires et suffisantes pour savoir, dans un environnement donné et pour un travail donné, comment prévenir le risque électrique.

*Qui est concerné ?* L’HABILITATION est la reconnaissance, par l’EMPLOYEUR, de la capacité d’une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Les chefs d’entreprise, travailleurs indépendants, autoentrepreneurs qui participent eux-mêmes à une opération, n’ont pas d’habilitation (puisque pas d’employeur), cependant, ils doivent avoir suivi une formation à la prévention du risque électrique adaptée aux opérations à réaliser. Comme les salariés, ils doivent faire la preuve de leur connaissance en matière de prévention du risque électrique. (cf. § 5.8.2)

*Quel symbole est adéquat ?* (ici indiqués les niveaux pratiqués par IF2P)

Activités	Symboles
Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif) Types d’opérations : - Remplacement de raccordement de chauffe-eau, convecteurs... - Raccordement sur bornier/domino en attente, - Remplacement de fusibles basse tension, réarmement de protections, - Remplacement à l’identique d’une lampe, d’un socle de prise de courant, d’un interrupteur... <i>Travailleurs</i> : plombier/chauffagiste en petite rénovation, agent d’entretien	BS
Travaux sur les ouvrages et installations électriques. Types d’opérations : - Création, modification d’une installation électrique, - Remplacement d’un coffret, armoire, - Balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (uniquement pour le chargé de) -etc. <i>Travailleurs</i> : plombier/chauffagiste en neuf ou rénovation globale, électricien, frigoriste, technicien de maintenance	<b>Exécutant</b> B1, B1V  <b>Chargé de travaux</b> B2, B2V
Intervention générale d’entretien et de dépannage sur des circuits. Types d’opérations : - Recherche de pannes, dysfonctionnements, - Réalisation de mesures, essais, manœuvres, - Remplacement de matériel défectueux (relais, bornier...), - Mise en service partielle et temporaire d’une installation, - Connexion et déconnexion sous tension (max 500 V en courant alternatif) <i>Travailleurs</i> : électricien <u>confirmé</u> du service maintenance, dépanneur.	BR
Consignation d’un ouvrage ou d’une installation électrique	BC
Simple accès à local Haute Tension	H0V